

LES PRIORITÉS DE TRAVAIL DE L'ACNC POUR L'ANNÉE 2021

Protéger les consommateurs - Accompagner les entreprises

3 THÉMATIQUES PRIORITAIRES



LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

A travers ses missions préventives et répressives, l'ACNC contribue à lutter contre la vie chère en Nouvelle-Calédonie. En 2021, elle accentuera son action dans ce domaine en donnant suite à son avis sur les prix.



VULNÉRABILITÉ DU CONSOMMATEUR

Tout un chacun peut devenir un consommateur vulnérable. C'est le cas lorsque l'on est confronté à des problèmes de santé et au deuil. L'ACNC mènera à bien deux enquêtes sur le secteur pharmaceutique et les pompes funèbres.



TRANSPARENCE COMMERCIALE

L'ACNC élargira son champ d'action en matière de pratiques commerciales restrictives. Tout en poursuivant la lutte contre le non-respect des délais de paiement, elle veillera à la transparence des relations commerciales.

2 PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES



ÉQUILIBRE PROCÉDURAL

L'ACNC s'efforce de conserver un équilibre entre ses missions consultatives, préventives et répressives afin de garantir la qualité de service rendu en matière de délai de traitement.



PÉDAGOGIE DE LA CONCURRENCE

L'ACNC attache beaucoup d'importance à sa mission informative. Elle continuera d'œuvrer avec pédagogie auprès des entreprises, des pouvoirs publics et des calédoniens sur les bienfaits de la concurrence et ses procédures.

Retrouvez l'actualité de l'ACNC sur son site
<https://autorite-concurrence.nc>



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie